

# FONDATION MAIF

## Rapport annuel 1995



FONDATION MAIF  
« Le Pavois » - 50 avenue Salvador Allende – 79000 NIORT  
Tél. 05 49 73 87 04 – Fax 05 49 73 87 03  
Site internet : [www.fondation.maif.fr](http://www.fondation.maif.fr)

## **SOMMAIRE**

### **I – Éthique**

### **II – Le conseil d'administration et le conseil scientifique**

### **III – L'activité de la Fondation MAIF**

### **IV – Le rapport du commissaire aux comptes**

### **V – Les comptes de l'exercice**

- **compte de résultat**
- **ventilation des charges d'exploitation**
- **bilan**
- **ressources et charges**
- **annexe au bilan**

## I – Éthique

La [Fondation MAIF](#) revendique ce qualificatif :

- pour son fonctionnement,
- pour son action.

1995 est, à cet égard, l'illustration de quatre valeurs-clés de notre éthique.

### **Bénévolat**

À côté de son conseil d'administration de 16 membres, la Fondation a mobilisé, toujours sur la base du bénévolat, dix personnalités universitaires et scientifiques au sein de son conseil scientifique, dont l'activité a débuté en 1995.

### **Indépendance**

L'indépendance, à l'égard de tous les groupes de pression, de toutes les idéologies, par l'autonomie totale de décision de ses organes statutaires, se double d'une parfaite indépendance financière, encore renforcée grâce à la donation supplémentaire de 25 millions de francs que la [MAIF](#) a décidée en 1995.

### **Intérêt général**

C'est l'objectif de tous les projets soutenus par la Fondation, de toutes les actions dont elle prend l'initiative. Il est particulièrement présent dans l'étude pour un système informatisé de documentation destiné à procurer à la communauté scientifique, et peut-être au public plus large d'Internet, une base de données sur le risque et la prévention. Il se retrouve dans les autres projets engagés en 1995.

### **Transparence**

La plaquette de présentation de la Fondation, produite en 1995, détaille ses réalisations depuis l'origine, dans une transparence parfaite, puisqu'elle donne la parole aux partenaires et aux promoteurs des projets exposés.

Le rapport d'activité présenté dans les pages qui suivent apporte, lui, une information complète sur l'activité de l'année écoulée et sur sa traduction comptable.

## II – Le conseil d'administration et le conseil scientifique

## **Le conseil d'administration**

---

Président d'honneur : Jean Germain, président d'honneur de la [MAIF](#).

La Fondation est administrée par un conseil d'administration composé de 16 membres se répartissant comme suit :

*6 membres désignés par le conseil d'administration de la [MAIF](#), fondatrice*

Charles Berthet  
Président de la [Fondation MAIF](#)  
Professeur d'université

Robert Ayrault  
Administrateur [PRÉVENTION MAIF](#)  
Administrateur délégué honoraire à la direction générale

Jacques Fournier  
Secrétaire général de la [Fondation MAIF](#)  
Administrateur délégué auprès de la direction générale

Paul Marcus  
Médiateur de la [MAIF](#)

Maurice Piques  
Président de la CAMIF

Pierre Sénac  
Trésorier de la [Fondation MAIF](#)  
PEGC honoraire

*4 membres de droit*

*Représentant le ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle*

### **Éducation nationale et Enseignement supérieur**

Jacques Crémadeills  
Directeur d'académie

### **Recherche**

Vincent Rogard  
Chargé de mission au département sciences humaines et sociales  
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle

### **Représentant le ministre de l'Intérieur**

José Inizan  
Préfet des Deux-Sèvres

**Le président directeur général de la [MAIF](#)**

Roger Belot

*6 membres élus par le conseil d'administration en exercice, en raison de leurs compétences dans les domaines d'activités de la Fondation*

René Caquet

Doyen de la Faculté de médecine Paris-sud

Xavier Fels

Directeur des relations extérieures de PSA

Jean-Marc Lepeu

Directeur des relations extérieures de Renault SA

Jean-Marie Patillot

Directeur régional

France Télécom Poitou-Charentes

Patrick Peugeot

Vice-président de la [Fondation MAIF](#)

Vice-président de la Mondiale

Pierre Rogez

Directeur de Bull SA

## **Le conseil scientifique**

---

Instance consultative de réflexion et de proposition présidée par le président de la Fondation, le conseil scientifique est composé de 10 personnalités nommées par le conseil d'administration.

Jean Germain  
Président d'honneur de la [Fondation MAIF](#)

Jean-Marc Erbes  
Vice-président du conseil scientifique  
Inspecteur général de l'Administration

Jean Audouze  
Directeur de recherches à l'institut d'Astrophysique

René Caquet  
Doyen de la faculté de médecine Paris-sud

Élie Cohen  
Président de l'université Paris-Dauphine

Pierre Falzon  
Professeur au laboratoire d'Ergonomie

Liliane Gallet-Blanchard  
Professeur à l'université Paris-Sorbonne - UFR d'anglais

Jean Hamon  
Conseiller pour l'automobile au ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications

André Staropoli  
Secrétaire général du comité national d'évaluation des universités

Claude Tarrière  
Directeur du département biomédical - Renault SA

### **III – L'activité de la Fondation MAIF**

## **III-a - Fonctionnement**

---

### **La structuration du processus de décision par l'installation du conseil scientifique**

Les organes statutaires de la Fondation ont été complétés, en 1995, par la mise en place du conseil scientifique. Désigné par le conseil d'administration, celui-ci a débuté son activité le 29 juin. Il a ainsi pu examiner les projets de recherches présentés à la Fondation et éclairer la décision du conseil d'administration par un avis sur leur intérêt scientifique.

Progressivement, le conseil scientifique sera à même de remplir tout son rôle statutaire en proposant des orientations à moyen terme pour l'activité de la Fondation.

### **Le renforcement des assises financières par l'augmentation de la dotation**

Le conseil d'administration de la [MAIF](#) a proposé à l'assemblée générale du 26 mai 1995 d'affecter, sur les résultats de l'exercice 1994, une somme de 25 millions de francs à la Fondation, sous forme d'une donation venant compléter la donation initiale de 50 millions.

Le conseil d'administration de la Fondation s'est prononcé, dans sa réunion du 15 juin 1995, pour l'acceptation de ce don. Parallèlement, au cours de ses séances du 15 juin puis du 14 décembre, il a approuvé la modification des Statuts destinée à porter le montant de la dotation de 50 à 75 millions. Les fonds de la donation seront transférés à la Fondation et deviendront sa propriété inaliénable dès l'approbation administrative de la modification des Statuts par un décret en conseil d'État. Cet apport substantiel de ressources permettra à la Fondation de développer son activité au cours des prochaines années.

### **L'amélioration du suivi de l'activité par la mise en œuvre d'une comptabilité analytique**

L'amélioration des procédures internes de contrôle et de suivi des dépenses, engagée en 1994, a été poursuivie en 1995. Parallèlement, la comptabilité analytique a été affinée, permettant d'affecter plus précisément les charges générales et la majeure partie des frais de personnel que la réalisation de chaque projet a directement entraînés.

## III-b - Projets

---

### Le démarrage de trois projets nouveaux

Un des plus importants, par les perspectives qu'il est susceptible d'ouvrir à l'action de la Fondation, est le projet d'étude d'un système de documentation informatisé. Cette mission a été confiée par le conseil d'administration à Mme le professeur Gallet-Blanchard, de l'université Paris-Sorbonne. La première phase de cette étude a permis de recenser d'importantes bases de données, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, et de prendre contact avec les principaux organismes gestionnaires. Des perspectives fructueuses semblent donc être ouvertes pour que la Fondation puisse développer un centre informatisé de documentation sur son domaine, afin de mettre à la disposition de la communauté scientifique internationale, l'information regroupée concernant la sécurité et la prévention du risque accidentel.

Le second projet engagé au cours de 1995 vise à l'évaluation de l'utilité et de l'efficacité du simulateur d'apprentissage de la conduite (simulateur Faros-Rousseau) dans le cadre particulier des formations en lycée au brevet de conducteur de poids lourds. La Fondation s'inscrit ainsi dans la continuité des motifs qui avaient présidé à son soutien au développement du simulateur Rousseau.

Le troisième est le soutien apporté à un travail effectué au sein du Laboratoire Énergie-Nuisances de l'INRETS, portant sur la mise au point de procédures expérimentales d'étude de l'hypovigilance au volant. Une technique d'enregistrement simultané de données physiologiques et de séquences vidéo, testée au cours de trajets de longue durée, pourra être utilisée dans le cadre du programme PAVCAS (Poste d'Analyse de la Vigilance en Conduite Automobile Simulée).

### L'aboutissement de trois actions

Engagée au début de l'année 1995, sur la base d'une décision du conseil de décembre 1994, l'actualisation du film Babyboum a conduit, en fait, à la réalisation d'un film entièrement nouveau. Intitulé [L'enfant passager d'automobile](#), ce document met l'accent sur la nécessité d'utiliser de bons dispositifs de retenue. Des démonstrations scientifiques, des images de tests de chocs, tournées en coopération avec l'INRETS, appuient un plaidoyer pour l'utilisation des dispositifs les plus sûrs, notamment les sièges "dos à la route". Des séquences de la vie quotidienne insistent sur l'obligation d'utiliser les dispositifs en toutes circonstances. Terminé en décembre 1995, dans sa version conçue pour les adultes, ce film ne sera diffusé que courant 1996, accompagné de films plus courts destinés directement aux enfants, qui seront réalisés au début de 1996.

En septembre 1995, a été inaugurée la plate-forme de haute technologie installée à l'hôpital de Garches<sup>1</sup>. Cette inauguration marque l'aboutissement d'une action à laquelle la Fondation a participé aux côtés de partenaires variés. Le dispositif ainsi mis à la disposition des chercheurs et des médecins va être utilisé pour tester les solutions robotiques et domotiques les plus modernes destinées aux personnes les plus lourdement handicapées, suite à la maladie ou à l'accident. La présence de la Fondation dans le comité de suivi de cet équipement permettra d'être informé des résultats des travaux menés dans ce cadre.

Un autre dispositif technique auquel la Fondation a apporté son soutien a été achevé au cours de 1995 réalisé par le LAAS (Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes du

CNRS) : le PAVCAS (Poste d'Analyse de la Vigilance en Conduite Automobile Simulée) a été implanté à Strasbourg, dans les locaux du LPPE (Laboratoire de Physiologie et de Psychologie Environnementales du CNRS). Les premières expériences sur l'endormissement au volant pourront être entreprises en 1996 sur ce simulateur très performant, à l'heure actuelle unique en Europe.

### **La poursuite des actions engagées**

Le très important programme de constitution d'une base de données par la codification des 9 000 procès-verbaux d'accidents mortels de la circulation de l'année 1990 s'est poursuivi à un rythme soutenu. À la fin de 1995, 85 % des dossiers avaient été codifiés tant par les équipes du CEESAR (Centre Européen d'Études Socio-économiques des Risques), que par celles de l'INRETS. Le laboratoire d'accidentologie et de biomécanique commun à Renault et à PSA, initiateur et maître d'œuvre de ce programme, pourra donc en 1996 effectuer les premières exploitations portant sur l'intégralité de ces informations. Co-proprétaire de cette base de données, la Fondation a la possibilité de s'associer à son partenaire pour son utilisation, comme celle de mener ses propres investigations.

Un projet prenant appui sur ces documents a déjà été lancé par la Fondation, avec l'accord du GIE PSA-Renault. Il s'agit de l'étude confiée au CESDIP (Centre d'Études Socio-économique du Droit et des Institutions Pénales) visant à analyser le contenu des procès-verbaux et la démarche suivie par les forces de l'ordre pour leur établissement. Les travaux de Mme Perez-Diaz, du CESDIP, ont bien avancé au cours de l'année et aboutiront à un rapport final au début de 1996.

Dans le domaine de la conception d'instruments de prévention, le programme de création d'un logiciel éducatif (sous forme de CD-ROM), confié à l'association LOGICOM, a également connu une évolution satisfaisante au cours de l'année. Le respect des délais laisse bien augurer de la sortie de cet outil de prévention pour la date prévue de septembre 1996.

Enfin, la diffusion des cassettes vidéo produites par la Fondation s'est poursuivie à un bon rythme en 1995, [Badaboum](#) connaissant notamment une forte diffusion grâce à son inscription sur le catalogue des outils de communication préconisés par la Croix-Rouge pour ses antennes locales et départementales.

(1) Hôpital Raymond Poincaré, service du professeur Bussel

### **III-c - Activité relationnelle Rayonnement**

---

#### **Le développement des relations internationales**

Tout en poursuivant très majoritairement ses actions en France, la Fondation s'attache à étendre progressivement une partie de son activité à l'étranger.

Cette volonté trouve son origine dans le besoin, scientifique, de faire émerger des invariants dans les problématiques majeures de la prévention et notamment l'éducation des enfants en ce sens.

L'objectif reste le même : identifier les comportements qui pourraient avantageusement être importés, favoriser l'éducation à ces comportements de prévention, améliorer ainsi le comportement de tous.

La généralisation en ce sens des procédures d'appels d'offres, tant en France qu'au niveau international, permettra de mettre en œuvre une nécessaire dimension comparative dans les recherches.

Tous les projets, quelle que soit leur origine, seront évalués de la même manière.

#### **La réalisation d'une plaquette de présentation et d'une exposition au siège social de la [MAIF](#)**

Le besoin d'un document présentant le rôle et les réalisations de la Fondation se faisait de plus en plus sentir, tant à l'égard de partenaires qui ne connaissaient bien souvent qu'une des facettes de l'activité, que vis-à-vis des organismes ou des équipes susceptibles de s'adresser à la Fondation pour présenter un projet ou, plus largement encore, pour les interlocuteurs très divers que la Fondation doit informer sur ce qu'elle est, ce qu'elle fait et ce qu'elle se propose de faire. Une plaquette a été réalisée à cette intention au cours du second semestre de 1995. Conçue dans l'optique d'une durée d'utilisation de plusieurs années, elle vise à la fois à mettre en valeur les principales réalisations actuelles, illustrées par les partenaires avec lesquels ces opérations ont été conduites, et un exposé de la philosophie et des principes qui animent l'action de la Fondation. Une version en anglais a été produite simultanément, afin d'appuyer la démarche de prise de contacts à l'échelon international.

La Fondation a, par ailleurs, saisi l'occasion de son cinquième anniversaire pour renforcer l'information qu'elle communique aux militants et salariés de la [MAIF](#). Une petite exposition a été organisée pendant trois jours au siège social de la [MAIF](#), pour présenter certaines des réalisations (films, simulateur de conduite, résultats des enquêtes d'accidentologie...) et pour illustrer les programmes en cours avec les constructeurs automobiles, le CNRS Pirvilles, l'INRETS. Prioritairement destinée au personnel du siège social, elle a été visitée par l'ensemble des cadres et des responsables militants des délégations départementales, venus à Niort pour la réunion annuelle de l'encadrement. Un public local restreint a également eu accès à cette manifestation.

#### **Au plan national : la consolidation des relations déjà nouées**

À cet égard, la Fondation a conservé sa place au bureau de l'association CEESAR (Centre Européen d'Études Socio-économiques des Risques) à laquelle elle participe aux côtés de

l'École centrale, les constructeurs automobiles et du professeur Patel, alors que cette association a accueilli de nouveaux membres : l'université de médecine de Paris (université René Descartes), le professeur Got, ECIA (équipementier automobile) ainsi que MAAF-Assurances. Dans le même temps, les statuts de cet organisme ont été modifiés pour permettre l'extension de son activité. Il a vocation à devenir un pôle majeur de la recherche française en accidentologie et biomécanique et tend à acquérir une dimension internationale par la réalisation de recherches confiées par des constructeurs européens ou par l'ACEA (Association des Constructeurs Européens d'Automobiles).

Par ailleurs, la Fondation a été présente aux colloques organisés pour marquer le dixième anniversaire de l'INRETS et l'inauguration des nouveaux locaux de Lyon-Bron. Des rencontres fréquentes avec des chercheurs et avec la direction de la communication de cet institut ont permis d'explorer des pistes de collaboration.

## **IV – Le rapport du commissaire aux comptes**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1995 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la [Fondation MAIF](#), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

## **II - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport sur la situation financière et morale établi par le bureau du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Niort, le 31 mai 1996

M.Aimé  
Commissaire aux comptes associé  
SA Groupe Y Audit et Conseil

## **V – Les comptes de l'exercice**

## **V.a – compte de résultat**

	1995	1994
<b>Produits d'exploitation</b>		
Subventions d'exploitation	3 719 112,00	4 113 708,68
Autres produits	15 852,01	29 910,36
<b>Total I</b>	<b>3 734 964,01</b>	<b>4 143 619,04</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats et charges externes	3 360 043,63	2 407 718,24
Impôts, taxes et versements assimilés	359 046,75	69 736,49
Salaires et traitements	590 296,00	547 838,52
Charges sociales	264 473,53	251 936,39
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles		7 385,39
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	201 612,91	124 086,35
Subventions versées	4 033 594,18	2 406 279,18
Autres charges	25 120,01	74 640,63
<b>Total II</b>	<b>8 834 187,01</b>	<b>5 889 621,19</b>
<b>Résultat d'exploitation (I - II)</b>	<b>- 5 099 223,00</b>	<b>- 1 746 002,15</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits des valeurs mobilières de l'actif immobilisé	5 328 047,60	4 904 531,73
Produits des autres valeurs mobilières de placement	33 683,98	10 043,78
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	487 671,46	1 285 064,18
<b>Total III</b>	<b>5 849 403,04</b>	<b>6 199 639,69</b>
<b>Charges financières</b>		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 077,20	8 306,90
<b>Total IV</b>	<b>27 077,20</b>	<b>8 306,90</b>
<b>Résultat financier (III - IV)</b>	<b>5 822 325,84</b>	<b>6 191 332,79</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	20 200,00	15 000,00
Sur opérations en capital	35 791	800,00
<b>Total V</b>	<b>20 200,00</b>	<b>35 806 800,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	16 000,00	
Sur opérations en capital		34 800 000,00
<b>Total VI</b>	<b>16 000,00</b>	<b>34 800 000,00</b>
<b>Résultat exceptionnel (V - VI)</b>	<b>4 200,00</b>	<b>1 006 800,00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 604 567,05</b>	<b>46 150 058,73</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 877 264,21</b>	<b>40 697 928,09</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>727 302,84</b>	<b>5 452 130,64</b>

## **V.b – ventilation des charges d'exploitation**

	Achats et charges externes	Impôts, taxes versements assimilés	Salaires, traitements, ch. sociales	Subventions versées	Total
<b>I - Charges affectables à une action</b>					
A - Actions ponctuelles	187 847,39	2 617,49	29 692,19	190 000,00	410 157,07
B - Projets regroupés					1 981 926,71
1 - Audiovisuel Fondation					1 114 315,68
Enfant passager d'automobile	871 823,68	4 187,99	48 330,38		924 342,05
Badaboum	58 117,88	87,25	989,73		59 194,86
Babyboum	43 113,95	87,25	989,73		44 190,93
Au coin de la rue/exploitation	48 481,27	87,25	989,73		49 558,25
Au bout de la rue/exploitation	35 952,61	87,25	989,73		37 029,59
2 - Accidents de l'enfant piéton					398 912,41
Expo Villette/fonctionnement	19 219,21				19 219,21
CNBDI/UFRAPS	4 209,35	349	4 570,56	52 288,60	61 417,51
LOGICOM	41 726,74	1 919,49	21 774,26	252 855,20	318 275,69
3 - Handicap, domotique, robotique					338 891,07
INT/Garches/fonctionnement	12 340,97	1 395,99	16 247,27	118 760,00	148 744,23
INT/Garches/J.Thibault	131 468,92	1 047,00	11 876,88		144 392,80
INT/Prévention/J.Thibault	45 754,04				45 754,04
4 - Protocole INRETS					129 807,55
Repérage signes de fatigue	11 744,77	349	4 370,40	113 343,38	129 807,55
C - Projets individualisés					3 614 882,56
CEESAR	8 265,49	1 744,99	21 570,79		31 581,27
Pirvilles	11 766,77	2 093,99	24 165,18		38 025,94
PV/GIE PSA/Renault	20 028,02	1 919,49	21 774,26	2 673 997,00	2 717 718,77
pavcas	5 107,34	349	3 958,96		9 415,30
ANVIE/PV	8 783,77	698	10 288,96	366 150,00	385 920,73
Thèse Guillemot	9 293,77	698	7 917,92		17 909,69
Système documentation informatisé	123 339,20			130 000,00	253 339,20
Les petits débrouillards	5 612,46	523,49	5 938,43	100 000,00	112 074,38
Dispositif social et apparent.	1 403,12	174,5	1 979,48	20 000,00	23 557,10
Grégoire : simulateur conduite	8 728,74		411,44	16 200,00	25 340,18
<b>TOTAL I</b>	<b>1 714 129,46</b>	<b>20 416,42</b>	<b>238 826,28</b>	<b>4 033 594,18</b>	<b>6 006 966,34</b>
<b>II - Charges non affectées</b>					
· Achats et charges externes					1 645 914,17
· Impôts, taxes et versements assimilés					338 630,33
· Salaires, traitements et charges sociales					615 943,25
· Dotations aux amortissements					201 612,91
· Autres charges					25 120,01
<b>TOTAL II</b>					<b>2 827 220,67</b>
<b>TOTAL I + II</b>					<b>8 834 187,01</b>

## V.c – bilan

## Bilan au 31.12.1995

### A - Actif

	1995			1994
	Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, logiciels	11 093,28	11 093,28		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements, aménagement des constructions	492 298,05	156 878,41	335 419,64	371 527,19
Matériel de transport	60 000,00	3 221,92	56 778,08	
Accessoires matériel de transport	7 140,26	1 599,70	5 540,56	6 968,61
Matériel de bureau et informatique	507 630,77	178 956,13	328 674,44	352 840,74
Mobilier	176 409,79	23 069,49	153 340,30	39 191,76
Autres matériels	314 568,96	27 879,69	286 689,27	22 099,72
<b>Immobilisations financières</b>				
Créances rattachées à des participations	28 173,49		28 173,49	29 498,07
Titres immobilisés	70 644 153,60		70 644 153,60	65 475 140,00
<b>TOTAL I</b>	<b>72 241 468,20</b>	<b>402 698,62</b>	<b>71 838 769,58</b>	<b>66 297 266,09</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances diverses	56 767,00		56 767,00	960 334,56
Valeurs mobilières de placement	3 717 513,13		3 717 513,13	7 381 565,62
Disponibilités	35 532,96		35 532,96	9 532,79
Charges constatées d'avance	5 349,76		5 349,76	45 028,61
<b>TOTAL II</b>	<b>3 815 172,85</b>		<b>3 815 172,85</b>	<b>8 396 461,58</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>76 056 641,05</b>	<b>402 698,62</b>	<b>75 653 942,43</b>	<b>74 693 727,67</b>

### B - Passif (avant répartition)

	1995	1994
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Fonds associatif	50 000 000,00	50 000 000,00
Réserves	15 000 000,00	10 000 000,00
Report à nouveau (solde créditeur)	8 036 096,59	7 583 965,95
Résultat de l'exercice	727 302,84	5 452 130,64
<b>TOTAL I</b>	<b>73 763 399,43</b>	<b>73 036 096,59</b>

<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour charges	16 000,00	
<b>TOTAL II</b>	<b>16 000,00</b>	
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 154 307,98	482 354,13
Dettes fiscales et sociales	491 327,10	182 192,73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		27 095 98
Autres dettes	228 907,92	965 988,24
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 874 543,00</b>	<b>1 657 631,08</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>75 653 942,43</b>	<b>75 693 727,63</b>

## **V.d** – ressources et charges

## Évolution des ressources et charges entre 1989 et 1995

Ressources et charges	1989/90	1991	1992	1993	1994	1995
Loyers	3 675	3 380	3 293	3 160	4 114	3 719
Revenus des OAT	4 487	4 610	4 901	4 899	4 904	5 328
Trésorerie et divers	161	163	2 290	1 107	1 325	537
<b>Total ressources</b>	<b>8 323</b>	<b>8 153</b>	<b>10 484</b>	<b>9 166</b>	<b>10 343</b>	<b>9 584</b>
Subventions	175	1 888	5 803	3 056	2 406	4 034
Actions		231	1 349	1 240	1 342	1 734
<b>Sous-total actions</b>	<b>175</b>	<b>2 119</b>	<b>7 152</b>	<b>4 296</b>	<b>3 748</b>	<b>5 768</b>
Divers	517	692	737	916	1 021	1 695
Personnel	387	8	750	795	1 121	1 405
<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>904</b>	<b>700</b>	<b>1 487</b>	<b>1 711</b>	<b>2 142</b>	<b>3 100</b>
<b>Total charges</b>	<b>1 079</b>	<b>2 819</b>	<b>8 639</b>	<b>6 007</b>	<b>5 890</b>	<b>8 868</b>
Pertes et profits exceptionnels	8	-7	-7	6	999	4
<b>Résultat</b>	<b>7 252</b>	<b>5 327</b>	<b>1 838</b>	<b>3 165</b>	<b>5 452</b>	<b>720</b>

**V.e** – annexe au bilan

## **1 - Règles et méthodes comptables**

---

### **1.1 - Règles et méthodes générales**

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés.

Les comptes ont été arrêtés en respectant les principes de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices.

Les règles générales appliquées résultent du Plan comptable général 1982.

### **1.2 - Méthodes de comptabilisation spécifiques**

#### ***1.2.1 - Fonds statutaire***

Le fonds associatif (dotation de base) se présente au passif du bilan dans le compte "102200 - Fonds statutaire" pour un montant de 50 000 000 F (rubrique Capitaux propres - Passif du bilan).

Conformément aux termes des Statuts, il y a obligation de détenir des capitaux mobiliers en représentation de la dotation. Ceux-ci doivent être placés en rentes nominatives sur l'État, en actions nominatives de sociétés d'investissement ou en valeurs nominatives admises par la Banque de France en garantie d'avances.

En conséquence, la contrepartie de la dotation au fonds statutaire figure à l'actif du bilan en immobilisations financières compte "272100 - Obligations".

À l'origine constitué de 25 000 Obligations Assimilables du Trésor (OAT) 9,80 % janvier 1996, le portefeuille de capitaux mobiliers, qui avait déjà été augmenté en fin d'exercice 1994, a été diversifié par l'achat de Bons du Trésor à Taux Annuel Normalisé (BTAN) fin 1995.

La Fondation détient donc au 31 décembre 1995 :

- 7 600	OAT	9,80 %	1996
- 7 600	OAT	8,50 %	2000
- 7 600	OAT	8,25 %	2004
- 7 600	OAT	8,50 %	2008
- BTAN		7,00 %	2000

#### ***1.2.2 - Ressources annuelles***

Les ressources, en provenance des revenus nets de l'ensemble immobilier de l'avenue de Paris à Niort (79000), sont allouées par la [MAIF](#), par quarts provisionnels, le 10 du deuxième mois de chaque trimestre civil (rubrique "Produits d'exploitation" - Compte de résultat).

La régularisation, après détermination des revenus nets en fin d'année, est comptabilisée à l'inventaire et fait l'objet d'un versement complémentaire ou d'une déduction sur le premier quart provisionnel de l'exercice N + 1.

La convention initiale a fait l'objet d'un avenant en date du 28 décembre 1994, qui garantit un revenu minimum indexé sur l'indice INSEE du coût de la construction à compter du 1er janvier 1993.

Ces ressources sont comptabilisées dans le compte "740000 - Subventions d'exploitation".

### ***1.2.3 - Dépenses afférentes à son activité principale***

Entre 1991 et 1994, la Fondation a financé la production de quatre films (affectés en charges), non destinés à la commercialisation et dont elle est seule propriétaire.

L'un d'eux, [L'enfant passager d'automobile](#), a d'ailleurs fait l'objet d'une réactualisation en 1995 avec le tournage de nouvelles séquences. Le coût de cette opération s'élève à 822 164,20 F et a été comptabilisé aux comptes "604900 - Prestations de service pour fonctions de communication" et "617000 - Frais d'étude et de recherche".

La diffusion de ces films auprès du public s'est poursuivie en 1995, ce qui s'est traduit par de nombreuses duplications de cassettes vidéo accompagnées de fiches d'information et de brochures, dont le coût, soit 162 736,75 F, a été comptabilisé au compte "604900 - Prestations de service pour fonctions de communication".

Par ailleurs, la Fondation, avec l'aide de partenaires tels que le CNRS, le GIE PSA/RNUR, l'INRETS, l'INT Garches, le CNFLRH, l'INSERM, le CRHIIB..., s'est investie en 1995 dans la prévention des accidents domestiques, de la circulation, des sports et des loisirs. D'une part, une plaquette institutionnelle de communication a été réalisée pour un coût de 444 187,26 F et comptabilisée aux comptes "604900 - Prestations de service pour fonctions de communication" et "651600 - Droits d'auteurs et de reproduction". D'autre part, un stand institutionnel (coût de 118 600 F comptabilisé au compte "623300 - Foires et expositions") a été installé au forum Prévention Santé de Lyon qui a eu lieu en février 1995.

Quant à l'exposition de La Villette sur les accidents de l'enfant piéton, qui avait été réalisée en partenariat avec Studio K et inaugurée en 1994, elle s'est poursuivie en 1995. Seules quelques menues dépenses d'entretien et d'amélioration ont été supportées et comptabilisées au compte "623110 - Insertions publicitaires".

Pour poursuivre l'intérêt porté à l'enfant piéton, la Fondation a apporté en 1995 son soutien à la réalisation d'un CD ROM. Ce dernier est destiné à l'apprentissage, par les enfants en âge scolaire, des conditions de déplacement en sécurité sur le trajet entre le domicile et l'école (coût de l'opération : 252 855,20 F, comptabilisé au compte "657200 - Subventions versées").

La Fondation a également distribué d'autres enveloppes financières à divers organismes (GIE PSA/Renault, INRETS, ANVIE, ANATEEP, CNFLRH...), afin de leur permettre de développer un projet commun. Ce type de charge, qui est comptabilisé dans le compte "657200 - Subventions versées" (rubrique "Charges d'exploitation" - Compte de résultat), représente pour l'exercice 1995 un versement total de 4 033 594,18 F.

À ce sujet, on peut évoquer un projet commencé en partenariat avec l'université de Paris-Sorbonne. Il a pour but de développer la fonction de centre documentaire de la Fondation par la mise en place d'une banque de données informatisée. Ce projet confère à la Fondation une envergure internationale.

#### ***1.2.4 - Impôt sur les sociétés***

Pour la première fois, la Fondation devra payer en 1996 l'impôt à 10 % sur les revenus, encaissés en 1995, des OAT émises depuis le 1er janvier 1987, soit 383 800 F.

Elle bénéficie toutefois d'un abattement de 100 000 F, puisqu'elle est reconnue d'utilité publique.

Le solde, soit 283 800 F, a été comptabilisé au compte "635190 - Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives", conformément au plan comptable des associations.

#### ***1.2.5 - Recapitalisation de la CREPPSA***

Selon accord du 2 février 1995, les entreprises d'assurance se sont engagées à verser un fonds de recapitalisation à leur caisse de retraite, en l'occurrence la CREPPSA. 5/14es sont destinés à couvrir l'engagement relatif aux retraités et 9/14es aux actifs.

Les montants à retenir pour la Fondation sont respectivement de 16 000 F et 28 000 F.

Suite à une décision de la Direction générale applicable à l'ensemble du Groupe [MAIF](#), seule la provision pour engagements relatifs aux retraités doit être comptabilisée. Les comptes mouvementés sont :

- au débit 671800 - Charges exceptionnelles sur opération de gestion 16 000 F
- au crédit 153000 - Provision pour pensions et obligations 16 000 F

Le montant de l'engagement vis-à-vis des actifs, soit 28 000 F, n'a donc pas été provisionné au bilan.

## 2 - Mouvements de l'actif immobilisé

Rubriques	Situation et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles		11 093,28	575 427,39	3 644 384,58	11 093,28
Immobilisations corporelles		982 620,44	8 812 073,60		1 558 047,83
Immobilisations financières		65 504 638,07			70 672 327,09
<b>TOTAL</b>		<b>66 498 351,79</b>	<b>9 387 500,99</b>	<b>3 644 384,58</b>	<b>72 241 468,20</b>

### 3 - Méthodes de calcul des amortissements et des provisions

---

#### 3.1 - Tableau des amortissements

Rubriques	Situation et mouvements	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	Immobilisations incorporelles	11 093,28			11 093,28
	Immobilisations corporelles	189 992,42	201 612,92		391 605,34
	<b>TOTAL</b>	<b>201 085,70</b>	<b>201 612,92</b>		<b>402 698,62</b>

L'amortissement économique a été pratiqué sous forme linéaire. La durée d'amortissement a été fixée à :

- 10 ans pour les aménagements intérieurs,
- 5 ans pour le matériel de bureau et informatique, pour les accessoires au matériel de transport et autres,
- 1 an pour les immobilisations incorporelles.

#### 3.2 - Tableau des provisions

Rubriques	Situation et mouvements	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
	Provisions réglementées				
	Provisions pour risques et charges		16 000,00		16 000,00
	Provisions pour dépréciation				
	<b>TOTAL</b>		<b>16 000,00</b>		<b>16 000,00</b>

---

#### 4 - Fonds statutaire

	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions	Valeur à la clôture de l'exercice
Fonds statutaire	50 000 000,00			50 000 000,00

## **5 - Charges à payer sur dettes**

---

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

• sur biens et services		1 154 307,98
○ dettes fournisseurs	191 422,91	
○ fournisseurs, factures non parvenues	962 885,07	
• dettes fiscales et sociales		491 327,10
• autres dettes		228 907,92

## 6 - État des créances et des dettes

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations	28 173,49	28 173,49	
Autres titres immobilisés (1)	3 714 731,60	3 714 731,60	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances et acomptes versés commandes			
Créances diverses	56 767,00	56 767,00	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			
Charges constatées d'avance	5 359,76	5 359,76	
<b>TOTAL</b>	<b>3 805 031,85</b>	<b>3 805 031,85</b>	

(1) Correspond aux intérêts courus sur les OAT et les BTAN pour la période du 31/01/95 au 31/12/95

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
<b>DETTES</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 154 307,98	1 154 307,98		
Dettes fiscales et sociales	491 327,10	491 327,10		
Dettes/immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	228 907,92	228 907,92		
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 874 543,00</b>	<b>1 874 543,00</b>		

## **7 - Autres informations**

---

### **7.1 - Effectif salarié**

La Fondation ne compte qu'un seul salarié au 31 décembre 1995. Cependant, deux contrats à durée déterminée doivent être conclus en 1996 (l'un du 5 janvier 1996 au 5 juillet 1996 et l'autre du 2 janvier 1996 au 31 décembre 1996).

En 1995, la [MAIF](#) a mis à la disposition de la Fondation un chargé de projet et deux secrétaires.

Seuls les salaires et charges sociales du chargé de projet et d'une secrétaire ont été refacturés à la Fondation. La mise à disposition de la seconde secrétaire peut être considérée comme une subvention en nature.

### **7.2 - Immobilisations**

La Fondation a racheté à la [MAIF](#), au cours de l'année 1995, les matériels et mobiliers qui avaient été mis gratuitement à sa disposition. Le prix d'achat était égal à leur valeur résiduelle dans la comptabilité [MAIF](#) au 31 décembre 1994.

Outre ce rachat, les postes "matériels de bureau et informatique" et "mobilier" ont largement augmenté en 1995 en raison de l'installation d'un bureau rue Notre-Dame-des-Champs à Paris.

D'autre part, la forte augmentation du poste "autres matériels" provient de l'acquisition d'un simulateur de conduite.

Durant l'exercice écoulé, les immobilisations ont été portées sur un logiciel spécifique, PRIMMO, qui permet une intégration automatique des écritures avec le logiciel comptable COTRE.